

TAMADI, association loi 1901

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 2 JUIN 2007

Présents :

20 Membres actifs présents (sur 34) : Mukantagara Redempta, Dave Véronique, Bouchet Pascale, Amand Nicolas, Mathieu Françoise, Dave Benoît, Hachez Emmanuel, Rieu Isabelle, Alibert Isabelle, Lebot Jean-Marie, Van de Castele Rik, Poullain Florence, Lagache Catherine, Mathieu Françoise, Amand Aline, Gentit Tiphonie, Leveiller Corinne, Henrotte Emile, François Goupil, Arakaneza Thierry ;

12 Membres associés présents : Lebot Joachim, Tricoire Monique et Henri, Bourrasseau Jean et Malie, Bioret Dominique et Marylène, Caoki Liliane, Tessier Charly, Poret Alain, Perrier Véronique, Lebée Michel.

Membres actifs représentés :

Christian Vandermotten (représenté par Emmanuel Hachez), Lindsey Laroche (représentée par Véronique Dave), Céline Vandermotten (représentée par Benoît Dave), Bertrand Chauveau (représenté par Nicolas Amand), Benjamin Delforge (représenté par Benoît Dave), Claire Neuray (représentée par Véronique Dave), Claire Août (représentée par Emmanuel Hachez).

1. Approbation du PV de l'AG du 3 juin 2006

Le procès verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 3 juin 2006 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités 2006

Le rapport d'activité 2006 est présenté et commenté. Voir document ci-contre.

3. Présentation et approbation des comptes et bilan 2006

Les comptes et bilan 2006 présentant un bénéfice de 172€ sont présentés à l'assemblée et approuvés à l'unanimité.

4. Décharge aux administrateurs

L'AG vote à l'unanimité des membres présents et représentés la décharge aux administrateurs pour leur gestion pendant l'exercice 2006.

5. Projets et perspectives 2007

Les perspectives 2007 sont présentées à l'Assemblée Générale et approuvées par celle-ci à l'unanimité : 60 voyageurs en 2007, ouverture d'une nouvelle destination à Madagascar, consolidation du partenariat avec l'AOPP, présentation d'une demande de subvention de 15.000€ au Conseil Général de Loire-Atlantique...

6. Budget 2007

Le budget 2007 présentant des recettes totales d'un montant de 95.327€ et un bénéfice de 53 €, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

7. Election du Conseil d'administration

Les statuts de l'association prévoient dans son article 16 :

« L'association est gérée par un Conseil d'Administration de 5 administrateurs au moins et 11 au plus. Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale annuelle pour un mandat de deux ans. Les administrateurs sont rééligibles.

En cas de vacance de poste, le Conseil d'Administration peut pourvoir provisoirement au remplacement. Il est procédé au remplacement définitif à la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Les mineurs de plus de 16 ans sont éligibles au Conseil d'Administration mais non au bureau. »

Douze personnes étaient candidates :

Nicolas Amand, Faliry Boly, Pascale Bouchet, Bertrand Chauveau, Benoît Dave, Emmanuel Hachez, Emile Henrotte, Jean-Marie Lebeau, Redempta Mukantagara, Florence Poullain, Isabelle Rieu, Céline Vandermotten.

Bertrand Chauveau avait fait savoir que, considérant que ses activités professionnelles l'empêchaient souvent d'être présent aux réunions du Conseil, il ne se représentait que si d'autres candidats plus disponibles ne se présentaient pas.

L'Assemblée Générale se trouvant dans ce cas de figure a élu les onze autres candidats, nombre maximum d'administrateur fixé par les statuts.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé de : Nicolas Amand, Faliry Boly, Pascale Bouchet, Benoît Dave, Emmanuel Hachez, Emile Henrotte, Jean-Marie Lebeau, Redempta Mukantagara, Florence Poullain, Isabelle Rieu, Céline Vandermotten.

La directrice/coordinatrice, Véronique Dave, sera invitée d'office à chaque réunion du Conseil. En outre, l'Assemblée approuve la décision du Conseil sortant d'inviter systématiquement à chaque réunion du Conseil un représentant de notre partenaire malien l'AOPP et un représentant des futurs partenaires de Tamadi. Tous les documents (PV, documents préparatoires,...) seront transmis pour information aux partenaires.

Fait à Saffré, le 2 juin 2007

Benoît DAVE
Secrétaire

Redempta Mukantagara
Présidente